

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du 19/06/2024

Date de publication : 02/07/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 039

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 031-250624

**OBJET : FINANCES, BUDGET,
ECONOMIE, EMPLOI**

Approbation du Budget
Supplémentaire 2024 du Budget
Annexe des Pompes Funèbres.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_31-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024



Délibération n° 031-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

Alain)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Danielle MENET rapporte :

Le Budget Supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'ajuster, si nécessaire, les crédits votés de l'exercice en cours.

Ainsi, en l'absence de besoin de financement de la section d'investissement et de plus-values nettes de cessions, le résultat d'exploitation dégagé par le Compte Financier Unique 2023 approuvé à la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2024 est reporté en section d'exploitation.

En outre, depuis le vote du Budget Primitif 2024, les crédits du budget annexe des Pompes funèbres nécessitent des ajustements tant en exploitation qu'en investissement. Une note de présentation détaille le contenu budgétaire de ce Budget Supplémentaire 2024 des Pompes funèbres.

Cette délibération propose d'adopter le Budget Supplémentaire du budget annexe des Pompes funèbres pour l'exercice 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération n° 019-121223 du 12 Décembre 2023 relative au Budget Primitif 2024 du budget annexe des Pompes funèbres,

VU la délibération n° 018-280324 du 28 Mars 2024 relative au Compte Financier Unique 2023 budget annexe des Pompes funèbres,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER le Budget Supplémentaire du budget annexe des Pompes funèbres pour l'exercice 2024, voté en équilibre aux montants ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_31-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024



Délibération n° 031-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

	Dépenses	Recettes
Exploitation	598 692,47 €	598 692,47 €
Investissement	0,00 €	0,00 €
TOTAL	598 692,47 €	598 692,47 €

ARTICLE 2 : d'ADOPTER le document budgétaire réglementaire ci-annexé, comportant les ajustements de crédits de l'exercice 2024 en dépenses et en recettes, inscrits par chapitres et articles, ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2023.

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

CONTRE : Madame MELIN Joëlle, Madame BOUGEAREL Michèle

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_31-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024

